



**Compte-rendu du groupe « économie –  
agriculture » du 16 juin 2008  
Maison des associations – Gerbéviller**

**Présents** : Gilles CONTOIS, Didier GAILLOT (CMA), François GENAY, Bernard GENAY, Gérard GOEFFROY, Philippe GILLES (CCI), Michel GRAVIER, Jean-Marie HUEBER, Fabrice JACQUOT, Karine JULIEN, Pierre MANGEOLLE, Josiane ROESCH, Milos TESOVIC, Bernard VAUTRIN, Jeanne VIRIAT, Rémi VUILLAUME, Sabine BARBIER.

**Excusés** : Lise BOURDON (IPL), Anne-Claire BOURGON, Philippe PAQUIN, François PERRIN, François PROVIN, Anne-Sophie ROUSSEL, Christophe VAUTRIN, Jean-François VIRIAT, Françoise VUILLAUME.

Bernard GENAY, Vice-Président en charge de l'économie, accueille les participants à cette première réunion du groupe « économie-agriculture ».

Il précise que dans le cadre de la nouvelle organisation de la communauté de communes, les groupes « économie » et « agriculture » ont été rassemblés afin, notamment, de créer davantage de lien entre les acteurs économiques du territoire.

Il rappelle que le territoire compte 75 artisans/commerçants et 75 agriculteurs.

## **1. Rappel des actions réalisées depuis 2004.**

Par le groupe « économie » :

- Attribution d'aides : 14 dossiers de création d'entreprises et 10 dossiers de modernisation pour un montant total d'aides de 79 212 euros,
- Organisation des portes ouvertes en septembre 2007 et action envers les collégiens (la classe de 3<sup>ème</sup> option Découverte Professionnelle 3 heures),
- Suivi du projet de pépinière (en cours, au niveau du Pays).

Par le groupe « agriculture » :

- Création d'une aide à l'acquisition de pocket : 2006
- Création d'une aide à l'acquisition de bacs sanitaires : 2007
- Réunion d'information à destination des agriculteurs sur les énergies renouvelables
- Action « graines de paysages » en 2006
- Action rando'culture en 2007 et 2008
- Soutien à la création de la SARL VDM énergie verte par une subvention à l'acquisition de la machine à faire les granulés (via la CDL)

## **2. Rappel des fiches-actions inscrites dans le projet de territoire 2008-2014**

**Fiche 1 :** Promotion des entreprises : toute action visant à faire mieux connaître les entreprises du territoire et les métiers

**Fiche 2 :** Aide aux entreprises : appui au montage de projet pour l'obtention de subvention auprès du conseil régional

*Rappel : nouveau règlement de la Région*

- Montant minimum des investissements (exclusivement matériel et aménagement d'atelier) : 3 500 euros HT non plafonnés
- Subvention de 15 %
- La demande doit être faite avant les investissements.

**Fiche 3 :** Haut débit : veille et suivi du projet du conseil général

**Fiche 4 :** Aide à la réalisation de bâtiments durables d'entreprises : formation des professionnels, amélioration des performances énergétiques des bâtiments

## **3. Proposition du groupe de travail**

**Fiche 1 : Promotion des entreprises : toute action visant à faire mieux connaître les entreprises du territoire et les métiers**

*Salon des artisans :* compte-tenu du bilan réalisé lors des portes ouvertes, il est proposé de rassembler les artisans et commerçants sur 1 ou 2 communes proches, sur une exploitation agricole. L'action pourrait avoir lieu au printemps 2009, ce qui permettrait également d'associer le collège.

Des contacts seront pris avec les artisans pour identifier ceux prêts à participer à cette action et avec le collège pour savoir comment une telle action peut s'inscrire dans leur programme.

*Communication :*

- une feuille dans le « fil de la Mortagne » listant les différents artisans et commerçants du territoire. Se renseigner sur les contraintes relatives à la mise en concurrence.
- Une journée d'accueil des nouveaux habitants au cours de laquelle on pourrait présenter tous les services disponibles sur le territoire. Cette action pourra être réfléchie au sein du groupe « communication ». le collège pourrait également être associé par la réalisation d'un film par les élèves.

*Réponse aux marchés publics :* certaines entreprises du territoire ne répondent pas aux appels d'offres publics ou leurs dossiers sont refusés par erreur ou omission de certains documents. Une formation pourrait être dispensée ou un appui ponctuel lors de la rédaction de la réponse. La Chambre des Métiers a déjà organisé ce type de formation. Une demande sera faite auprès des entreprises pour savoir si cela peut les intéresser.

*Accueil de stagiaires et d'apprentis :* celui-ci est parfois rendu difficile du fait de la contrainte du logement et des difficultés de mobilités en milieu rural. L'idée consiste à chercher des familles sur le territoire qui pourraient accueillir ces stagiaires en échange d'une indemnité.

***Fiche 2 : Aide aux entreprises : appui au montage de projet pour l'obtention de subvention auprès du Conseil Régional***

Compte-tenu du nouveau règlement du Conseil Régional, il est nécessaire d'être très réactif vis-à-vis des demandes de subventions formulées par les entreprises. Il est proposé de créer un comité de pilotage.

Personnes volontaires : Bernard GENAY, Gilles CONTOIS, Bernard VAUTRIN, Pierre MANGEOLLE, Didier GAILLOT, Philippe GILLES.

Ce groupe de pilotage étudiera les dossiers afin d'émettre un avis pour la transmission au Conseil Régional. Le groupe de travail sera informé des dossiers traités lors de ses réunions.

***Pas d'autres propositions sur les fiches actions 3 et 4.***

**4. Désignation d'un responsable de groupe**

Bernard GENAY indique que le groupe doit désigner un responsable et qu'il est volontaire pour prendre cette fonction.

Bernard GENAY est désigné responsable du groupe.

\*

\*

\*

**Prochaine réunion du groupe : le lundi 22 septembre 2008 à 20h30 à LAMATH.**

**Ordre du jour prévisionnel :**

- Bilan de l'action « rando'culture »
- Compte-rendu des discussions avec le collègue
- Fiche « entreprises » : contraintes, coûts...

**Attention !**

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet de territoire et pour éviter des envois inutiles, **les personnes non présentes ou non excusées aux réunions ne recevront plus d'invitations et de comptes-rendus.**

Elles pourront toujours venir aux réunions et consulter les comptes-rendus en se rendant sur le site Internet de la communauté de communes (<http://www.cc-mortagne54.fr>) : l'agenda des réunions et les comptes-rendus y sont en ligne.

**Destinataires du compte-rendu :**

- membres du groupe « économie - agriculture »
- membres du Bureau
- communes